



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 1353

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. Il semble en effet que le versement des moyens apportés par son ministère à ces centres ait été suspendu. Les CEMEA rencontrent actuellement des difficultés financières importantes mais les dispositions d'ordre institutionnel et le plan de redressement économique mis en oeuvre devraient permettre un redressement de la situation. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir tenir compte de la qualité et du caractère d'intérêt général de l'activité des CEMEA en direction de l'enfance et de la jeunesse et leur donner les moyens de les poursuivre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Weber](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1353

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 1997, page 2396

**Question retirée le :** 27 octobre 1997 (Fin de mandat)